

BELCAR ENDURANCE CHAMPIONSHIP 2023

RÈGLEMENT SPORTIF

ADDITIF 3

ART. 6: ATTRIBUTION DES POINTS

6.2 Courses à l'exception des 24 Hours of Zolder

Porsche Endurance Trophy Benelux

Le calcul des points ci-dessus est également utilisé pour les pilotes qui participent au Porsche Endurance Trophy Benelux. Après l'essais qualificatif et après la course 1 point sera attribué au pilote à la voiture qui a réalisé le meilleur temps général. Des points seront attribués à toutes les voitures conformes au Règlement Technique Porsche Endurance Trophy Benelux.

6.4 Classement Final

Porsche Endurance Trophy Benelux

Pour le classement final général du Porsche Endurance Trophy Benelux les points marqués dans le classement général du Porsche Endurance Trophy Benelux et les points marqués dans la classe respective seront calculés. Pour le classement final en différentes classes, seulement les points marqués dans la classe en question seront calculés. Les voitures qui ne sont pas conformes au Règlement Technique Porsche Endurance Trophy Benelux ne pourront pas marquer des points.

Si dans une classe moins de 3 voitures conformes au Règlement Technique Porsche Endurance Trophy Benelux sont engagées, ces voitures seront classifiées dans la classe supérieure pour l'attribution des points.

Pour être classé en tant que pilote à la fin de la saison, le pilote doit avoir participé à au moins 3 courses (la participation à l'épreuve 3 - 24 Hours of Zolder - compte double). Le pilote peut participer avec différents numéros de voitures.

Visa RACB Sport: S01-BEC/B23-Add3 (11/05/2023)











